

correspondans lui ayant écrit en ces termes : « Je crois enfin avoir trouvé la certitude de la non-existence de l'enfer, » ne lui répondit-il pas : « Vous êtes bien heureux, je suis loin de là? » N'a-t-il pas dit un jour à un libertin : « Que deviendras-tu après la mort s'il y a un enfer? — Que sais-je? répond le jeune homme. — Mais ces peines existent, réplique Voltaire. — Et si je vous prouve le contraire? — Je t'en défie. » Telle fut la dernière réponse du chef des incroyables. Le citoyen de Genève, interrogé s'il était bien assuré qu'il n'y eût pas d'enfer, répondit : « Je n'en sais rien. » Quelle autorité que celle d'un homme qui avoue ne rien savoir sur un point aussi important! Ailleurs il soutient directement la nécessité de l'enfer, et s'adressant ensuite aux incroyables de son siècle : « Philosophe, dit-il, ta morale est belle; mais, de grâce, montre-m'en la sanction, qu'as-tu mis à la place de l'enfer? »

Ainsi donc, pour conclure tout ceci : réunion de toutes les autorités, autorité divine et autorité humaine; croyance universelle de toutes les religions, de toutes les sectes, de tous les peuples, de tous les hommes.

O vous donc qui ne voulez prendre aucune précaution contre cet avenir, vous qui ne pouvez invoquer pour vous qu'une poignée d'incrédules qui livrent leur éternelle destinée au hasard! qu'opposerez-vous maintenant à ce poids accablant de tant d'autorités réunies? quoi? vos raisonnemens? Je vais montrer combien ils sont vains, c'est le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT.

Au témoignage universel, à l'accord unanime du ciel et de la terre, l'incrédule n'a donc rien autre chose à opposer que des raisonnemens! voilà ce qui doit, selon lui, détruire le témoignage de toutes les divines Ecritures, le témoignage de tous les saints Pères et de tous les conciles, le témoignage de tous les poètes et de tous les historiens, le témoignage de toutes les sectes et de toutes les fausses religions. Quelle folie que de prétendre opposer quelque chose de si faible à une masse si forte et si imposante d'autorités!

Mais avançons. Dieu, dites-vous, est trop bon pour tourmenter éternellement ses créatures; premier argument. Dieu est trop juste

pour punir d'un supplice sans fin un péché d'un moment ; second argument. Dieu est trop sage pour faire des menaces si excessives qu'elles ne peuvent que révolter et irriter les hommes au lieu de les soumettre ; troisième argument. Dieu est trop grand pour se livrer à des vengeances si terribles et si durables contre des êtres si faibles et qu'il a tirés du néant ; quatrième argument.

Ainsi c'est vous, ô incrédules ! qui allez nous donner la juste mesure des attributs divins ? c'est vous qui allez marquer les bornes de la bonté, de la justice, de la sagesse et de la grandeur de Dieu ? vous allez nous donner les dimensions de ces attributs immenses qui sont tous infinis ? Moi je les regarde et je les vois comme autant d'abîmes sans fond où doit nécessairement se perdre et s'engloutir quiconque entreprendrait de les sonder. Mais n'importe ; examinons. 1° Dieu est trop bon pour tourmenter éternellement sa créature. Oh ! d'abord combien ce langage est suspect dans la bouche de ceux qui le tiennent ! Qui doit le mieux connaître et comprendre ce que c'est que la bonté de Dieu ? sans doute ceux qui l'aiment, ceux

qui se consomment à son service et qui font leurs délices de s'immoler pour sa gloire. Eh bien ! tous les serviteurs de Dieu croient à l'éternité des peines ; et ce qui le prouve, c'est que s'ils ont eu le malheur de tomber dans quelque faute griève, dans quelque péché mortel, ils s'humilient se prosternent la face contre terre, ils demandent grâce pour leurs iniquités ; et quand ils ont obtenu le pardon, ils remercient la clémence du Seigneur de ce qu'il daigne leur épargner ce châtement terrible. Voyez David s'humiliant devant Dieu qu'il a offensé, s'écriant après son crime : J'ai péché, Seigneur, contre vous seul : *Tibi soli peccavi, et malum coram te feci. Amplius lava me ab iniquitate mea* ; Purifiez-moi, lavez-moi de plus en plus de mon iniquité ; *ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cum judicaris* : afin que vous triomphiez dans votre justice, et que vous remportiez la victoire au jour du jugement. Il confesse donc qu'il a mérité ces peines si terribles ; cesse-t-il pour cela de rendre hommage à la divine bonté ?

Eh ! qui sont-ils donc ces hommes qui nous parlent de la bonté de Dieu ? Je lis leurs livres,



et j'y trouve blasphèmes sur blasphèmes; ils lui refusent tout culte, toute adoration, tout honneur; ils voudraient détruire parmi leurs semblables la foi à son existence. Et voilà les hommes qui nous parlent tant de la bonté de Dieu, qui ne lui permettent pas de punir par des peines éternelles! Mais de quelle bonté veulent-ils parler? d'une bonté coupable, dégradante, qu'on appellerait un crime dans un souverain de la terre; car ne dit-on pas tous les jours que celui qui favorise les méchans est l'ennemi des gens de bien? Quoi! Dieu serait ce fantôme de divinité qui laisse opprimer ses enfans, qui souffre que l'iniquité règne sur la terre, qui laisserait impunis les plus odieux attentats! Mais vous-mêmes qui soutenez cette doctrine, dites-moi, si vous étiez avec quelques milliers de vos semblables dans ces noirs cachots où les Néron, les Caligula entassaient les innocentes victimes dont les tortures leur servaient de spectacle, et que venant à vous écrier: Mon Dieu, secourez-nous! vous visseriez ces monstres sourire et, d'un air insultant, vous répondre: Je ne crains point celui que vous invoquez, il est trop bon pour pu-

nir ses créatures d'un châtement éternel; comment trouveriez-vous cette bonté? Ah! que la religion nous donne une idée bien plus juste de la divine bonté! Ecoutez ce qu'elle nous enseigne. Dieu, nous dit-elle, a créé l'homme pour le rendre éternellement heureux; l'homme est tombé, le Fils de Dieu est venu pour le relever; il a voulu lui-même l'instruire, le guérir, le sauver. Pendant la vie présente, il promet le pardon au coupable qui se repent; il menace d'un châtement sans fin le pécheur qui s'endurcit. Après la mort, il exécute ses menaces, il punit d'un enfer éternel celui qui meurt dans son crime; et dans les desseins de sa providence le supplice des réprouvés, en vengeant la gloire divine, devient une leçon terrible pour ceux qui seraient tentés d'imiter leurs exemples. Voilà une bonté digne de Dieu; l'autre ne serait qu'une odieuse connivence, qu'un encouragement à tous les crimes, qu'un moyen de persuader au méchant qu'il peut impunément offenser Dieu, parce que Dieu est bon.

2° Dieu est trop juste, nous dit l'incrédule, pour punir d'un supplice sans fin un

péché d'un moment. Voilà un de ces raisonnemens qui éblouissent les imaginations, et font quelquefois une vive impression sur les esprits peu réfléchis. Mais qui vous a dit que la durée du châtement dû être mesurée sur celle de la faute que l'on punit? Avez-vous jamais vu que la justice humaine réglât la peine sur la durée du crime? Est-ce que les vols, les rapt, les homicides, les horribles trahisons ne se commettent pas en un instant? et ne sont-ils pas souvent punis par des châtimens qui ne finissent qu'avec la vie, par la mort même, qui est le seul châtement éternel que les hommes puissent infliger? Ce n'est donc pas sur la durée de l'action criminelle que la punition doit se mesurer, mais sur la grièveté du crime; et Dieu n'est-il pas le vengeur nécessaire de tous les crimes qui se commettent dans l'univers?

Venez donc me dire à présent, si vous l'osez, que Dieu est trop juste pour punir d'un supplice sans fin un péché d'un moment. Sans doute il a suffi d'un moment pour crucifier le Fils de Dieu; le baiser de Judas n'a été aussi que le péché d'un moment: Or

ces crimes, pour être si rapides, en sont-ils moins énormes. Ah! mes Frères, je sais que de nos jours on est allé jusqu'à faire une distinction entre ce qui est péché et ce qu'on appelle crime. Le crime, dit-on, est la violation des lois humaines; le péché est l'infraction des lois divines; ce n'est qu'une faute légère, assez punie par le remords de la conscience... Mais, grand Dieu, que vos jugemens sont différens! Que tout homme équitable, que tous ceux qui ne participent pas à l'iniquité tiennent un langage bien contraire! Ecoutez. — Qu'est-ce que le péché? c'est l'insulte commise par celui qui a reçu tous ses biens, contre celui qui est l'auteur de tous ces biens. Votre corps, votre âme avec toutes ses facultés vous viennent de Dieu seul; et vous usez de tout cela contre lui!

Pour vous sauver de l'épouvantable malheur dans lequel vos vices et vos désordres vous précipitaient, il s'est encore rendu votre victime sur le Calvaire: vous devenez donc l'ennemi de votre Rédempteur lui-même, vous allez le percer encore et le déchirer sur cette croix où il expire pour vous. Et ce ne sera

là qu'une faute médiocre? L'homme qui n'est rien se révolte contre Dieu qui est tout; il ose le braver, il traverse cet espace immense qui le sépare de la majesté infinie pour aller l'outrager de la manière la plus sensible: voilà la juste idée du péché. Prenez maintenant, prenez, si vous l'osez, la balance, et dites-nous quelle est précisément la peine que mérite le pécheur. Eh! quand le crime dont nous parlons aurait été commis en un seul instant, prouvez-moi qu'un outrage fait à une majesté infinie ne mérite pas un châtiement qui soit en quelque sorte infini, du moins par sa durée. D'ailleurs, où est ce péché d'un moment auquel vous réduisez tous les péchés des hommes? Je le cherche, et ne le trouve nulle part. Est-ce un péché d'un moment que celui de cet impie qui prononce et écrit des blasphèmes depuis des années entières, qui dans de sombres cavernes s'est lié par des sermens affreux avec l'enfer, qui cherche à soulever le monde entier contre la Divinité, qui se joue de tout ce qu'il y a de sacré, qui en mourant se réjouit de laisser après lui des livres qui pervertiront et empoisonneront de tous les

venins de l'impiété les races futures? Est-ce là un péché d'un moment?

Le trouverons-nous dans ce conquérant qui a ravagé la terre, incendié les villes, sacrifié à sa gloire des millions de ses propres sujets, massacré une multitude innombrable d'étrangers qu'il ne connaissait pas; qui aurait voulu vivre un siècle entier pour continuer de s'exercer à ces jeux barbares? Est-ce là un péché d'un moment? Que dirons-nous de cet avaré qui a grossi ses trésors aux dépens de la veuve et de l'orphelin, qui a entassé rapines sur rapines, qui est mort laissant des sommes immenses à distribuer à ses héritiers? toutes étaient le prix des larmes et du sang de ceux qu'il avait opprimés. Est-ce là un péché d'un moment?

Et comment qualifier le péché de ce voluptueux qui, depuis ses plus tendres années, se roule dans la fange des plaisirs des sens; qui est devenu le corrupteur de tout ce qui l'environne; qui, comme un vautour insatiable, cherche sans cesse de tous côtés une proie qu'il puisse immoler à ses penchans infâmes; qui a porté le déshonneur dans plus de vingt familles, dans celles même de

ses plus intimes amis ; qui se fait gloire de ce qui devrait le couvrir de honte ; qui, dans un âge avancé, se repaît encore du souvenir de ses anciens désordres, et qui meurt victime peut-être de ses honteux excès ? Est-ce là un péché d'un moment ? Je le cherche ce péché, et je ne le trouve nulle part.

Est-ce le vôtre, mon cher Auditeur ? Est-ce le vôtre, ô impie qui me faites cette objection ? Si Dieu vous frappait à cette heure, oseriez-vous dire qu'il vous punit pour un péché d'un moment ? Combien y a-t-il, non pas seulement de jours, non pas seulement de mois, mais d'années que vous vivez dans une guerre ouverte avec votre Dieu, que vous violez les lois pour vous livrer à toutes les passions de votre cœur ; que vos pensées, vos paroles, vos œuvres sont remplies de toute sorte de désordres, de médisances, de calomnies, d'orgueil, de blasphèmes, de sacrilèges, d'injustices criantes ? Ah ! ce qui m'étonne et ce que je ne puis me lasser d'admirer, c'est la longanimité de Dieu, qui accorde à ses ennemis déclarés quarante, soixante, quatre-vingts ans de vie, afin de leur laisser le temps de se soustraire à sa jus-

tice en revenant sincèrement à lui. Oui, si cet homme qui s'est ligué avec le démon contre son Dieu, veut en ce moment même écouter la voix de ce bon père qui l'attend, qui l'appelle, qui lui offre son pardon, il l'obtiendra ; son âme sera purifiée dans la piscine sacrée, Dieu lui-même la lavera dans son propre sang. Enfin, mes Frères, et je vous prie d'écouter ceci, tout péché du réprouvé, eût-il été commis une seule fois et dans un seul moment, est un péché éternel. Comment cela ? c'est qu'au moment où il expire et tombe dans l'abîme, il y porte le sentiment dans lequel la mort l'a surpris. Il y porte donc l'amour du vice et du désordre, et une disposition à entrer dans tous les sentimens du démon, dont il est la proie et la victime : dès-lors, comme lui, il est confirmé dans le mal ; il meurt donc, et il meurt enseveli dans son iniquité, et son iniquité est éternelle ; parce qu'il n'y a plus de liberté qui puisse choisir entre le bien et le mal, il n'y a plus de grâce qui puisse changer le cœur.

3^o Mais Dieu est trop sage pour nous faire des menaces qui, au lieu de nous soumettre, ne sont propres qu'à nous aigrir et à nous

révolter par leur excès. Oh ! que vous avez donc oublié les règles de la véritable sagesse, et que vous connaissez peu la nature du cœur humain ! Je dis que la sagesse de Dieu au contraire exige qu'il donne à ses lois une sanction efficace; et la seule sanction efficace n'est-elle pas un châtiment éternel? la preuve en est palpable. Il y a dans le cœur de l'homme une fierté indomptable, il voudrait ne jamais plier sous le joug de l'autorité. Il est dans ce cœur des passions si ardentes; les peines éloignées dont on le menace, quelque terribles qu'elles soient, font sur lui une si faible impression, qu'il ne balance même pas le plus souvent de s'exposer à des peines éternelles, plutôt que de se priver de criminelles jouissances. L'expérience ne le prouve-t-elle pas tous les jours? Combien de ceux qui croient à l'éternité des peines, tombent dans le péché mortel? Ce sont des hommes qui n'ont pas de grands vices, qui ont une véritable crainte de Dieu, et même quelque piété; cela empêche-t-il qu'ils ne se précipitent quelquefois dans le péché mortel? La crainte donc de cette éternité ne suffit pas pour les arrêter.

Quant aux peines temporelles, comme sont celles du purgatoire, qui sont ceux sur qui elles font une impression efficace? Nous pouvons croire cependant que ces peines sont de la nature de celles de l'enfer, sauf l'éternelle durée. Que disent tous les jours les personnes même vertueuses? « Ce n'est qu'une faute vénielle; je ne m'expose qu'aux flammes du purgatoire. » Cette peine doit avoir une fin, c'en est assez; elles se rassurent et franchissent la fatale barrière. Or, si de pareilles peines sont insuffisantes pour arrêter ceux mêmes qui ont la crainte de Dieu, je vous le demande, qu'en sera-t-il des scélérats et des monstres? Aussi, parmi ces grands pécheurs, pas un seul n'est ramené par un autre motif que celui des supplices de l'enfer, ou du moins cette crainte est le commencement de leur conversion: *Initium sapientie timor Domini* (1): Le commencement de la sagesse est la crainte du Seigneur. Dieu donc, loin de manquer à sa sagesse, ne fait que la marquer d'une manière plus éclatante, lorsque, laissant à l'homme sa liberté, il le menace des seules peines

(1) Psal. cx, 10.

capables d'arrêter ses passions et de le retenir sous le joug du devoir.

4° Et quand vous ajoutez que Dieu est trop grand pour poursuivre éternellement de faibles êtres qu'il a tirés du néant, cette dernière objection est aussi frivole que les précédentes. Eh! la grandeur de Dieu n'exige-t-elle pas qu'il ne se laisse pas vaincre par sa créature? Or Dieu serait vaincu s'il ne pouvait menacer et punir le coupable de peines éternelles; et voici comment. Combien, si vous avez lu les écrits des impies, combien de fois n'y avez-vous pas remarqué ces sentimens d'un prodigieux orgueil, qui fait qu'une vile créature prétend lever l'étendard contre le ciel et rivaliser avec le grand Dieu de l'univers? Elle ose se mettre à la tête d'une armée d'incrédules, pour essayer de soustraire le monde entier à l'empire de son Créateur. Ces hommes savent bien à quoi ils s'exposent, mais leur audace leur fait affronter ces périls. Allez donc leur dire qu'ils n'ont pas une éternité de peines à attendre, mais seulement un purgatoire; ie crois les entendre dire alors au Maître de la terre et des cieux : « Eh bien ! grand Dieu,

je veux satisfaire mes passions ici-bas, renverser vos autels, faire blasphémer votre nom, composer un code qui embrasse ma doctrine, élever un temple dont je serai la divinité. Cette gloire et les plaisirs que m'offrent mes passions me suffisent, je jouirai du moins dans cette vie; ensuite vous me punirez, il est vrai, mais vous ne pourrez pas, tout Dieu que vous êtes, me punir éternellement; et ce châtiment serait le seul qui pût m'effrayer. En vous demeurant fidèle je pourrais éviter ces tourmens; mais je préfère mes plaisirs à ce repos dont je jouirais. Je descendrai dans ces abîmes, ces cachots où vous torturerez mon âme; mais je vous dirai même encore alors en vous bravant qu'il faut nécessairement que vous m'en tiriez un jour, et mon orgueil n'aura pas fléchi.» Considérez d'ailleurs, mes Frères, et c'est l'observation par laquelle je finis, que si Dieu ne punit pas éternellement le pécheur, on ne comprend plus comment il pourra exercer sa justice contre lui. Le réduira-t-il au néant? mais c'est là précisément ce qu'il demande; il n'a point d'autres désirs, sinon de vivre dans la vo-

lupté et les plaisirs, de jouir des richesses et de la puissance, et ensuite de mourir tout entier : c'est ce qu'il appelle un éternel repos. Ou bien faudra-t-il que Dieu fasse de nouvelles épreuves, qu'il le rappelle de nouveau en ce monde, qu'il lui livre de nouvelles victimes, pour voir s'il sera encore injuste, orgueilleux, impudique? faudra-t-il enfin qu'à cette seconde épreuve en succède une troisième? tandis qu'il est manifeste que ce grand Dieu immuable, éternel, infini ne peut pas, après avoir lui-même fixé le temps où les hommes jouiront de leur liberté, se soumettre à des essais sans fin; que, s'ils en ont fait un bon usage, il les recevra dans son sein pour y jouir d'un éternel bonheur; et que, s'ils en ont abusé, il les précipitera dans un lieu de tourmens sans mesure et sans fin. Tout, mes Frères, en Dieu surpasse nos pensées, est au-delà de ce que notre esprit imagine, de ce que notre intelligence peut saisir. Dieu doit être éternel dans ses récompenses, éternel dans ses châtimens. Quelle autre leçon pourrions-nous tirer de notre intelligence, que celle qui nous a été donnée par l'Intelligence

suprême qui a fait nos esprits? et où trouverions-nous ailleurs des règles de sagesse par lesquelles nous puissions juger comme arbitres de ce qu'il lui convient de faire, et des bornes qu'il doit mettre à ses œuvres et à ses décrets?

Mes Frères, je finis en ce moment, non en vous citant les divines Ecritures, mais une autorité différente que vous serez étonnés d'entendre de ma bouche, et qui cependant est bien digne d'être reproduite en ce lieu; tant ce témoignage, quoiqu'il soit d'un païen, se rapproche de ce que nous enseigne la foi. Ce même Platon, dont nous avons déjà parlé, dit dans un de ses livres, en s'adressant à un jeune homme qui suivait le torrent des dérèglemens du monde: « Pour moi, persuadé par ecs raisons, je ferai tous mes efforts pour être en état de paraître devant le Juge avec une âme saine et vertueuse; je ne négligerai rien, non pas seulement pour paraître vertueux, mais pour l'être en effet: car je ne connais rien de si grand, rien de si important pour l'homme, que de lutter contre les passions, de les vaincre, et de se rendre

digne d'entendre une sentence favorable lorsque le jour de la justice sera venu. Pour vous, ajoute-t-il, ô Calliclès, pour vous, je vous fais un grand reproche; c'est que vous ne prenez aucune précaution pour être en état de paraître avec confiance devant celui qui décidera de votre sort pour toujours. Quand ce Juge suprême vous saisira de sa main puissante et vous traînera à son tribunal, alors vous tomberez dans le vertige, la terreur et le désespoir. » Concluons donc avec ce sage païen, qu'il vaut mieux subir l'injustice que de la commettre; et que la grande affaire de l'homme doit être d'amasser ici-bas ce qui est nécessaire pour se rendre favorable la sentence qui doit finir son sort pour toujours. Mes Frères, vous vous rappelez que Jésus-Christ disait aux habitans de deux villes de la Judée, que Tyr et Sidon s'élèveraient contre eux au jour du jugement: je vous le demande, avec quelle force les Socrate, les Platon et les autres philosophes du paganisme s'élèveront-ils un jour contre nos philosophes modernes, qui ont foulé ces vérités à leurs pieds, qui ont négligé entiè-

rement leur salut, qui ont pris la résolution de périr eux-mêmes et d'entraîner avec eux autant de leurs semblables qu'ils pourront, par l'effet d'un amour véritablement infernal pour l'irréligion et le péché! Séparons-nous de ceux qui se sont laissé entraîner dans de si affreuses routes, revenons au Seigneur notre Dieu; surpassons de beaucoup la sagesse des païens, et puisons dans les Livres saints, dans la croyance universelle de l'Eglise, la science divine qui doit nous conduire à l'éternel bonheur. *Amen.*